



Communiqué de presse

Paris, le 13 mars 2019

Signature au ministère de la Culture de la Charte « Pour les femmes dans les médias », contre le harcèlement et les agissements sexistes dans les médias

Franck Riester, ministre de la Culture, a accueilli ce jour la signature de la Charte « Pour les femmes dans les médias » (PFDM), initiée par l'association éponyme créée par Françoise Laborde et Laura Lemens Boy, et dirigée par Laurence Bachman et Bouchera Azzouz.

L'association PFDM réunit des femmes des médias et promeut depuis sept ans la parité et l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans ce milieu. Face au constat quotidien du harcèlement sexuel et des agissements sexistes, l'association a décidé de mobiliser les entreprises de médias autour d'une charte de bonne conduite « J'informe, j'agis, je partage, je m'engage ».

Cette Charte, qui reçoit le soutien de Franck Riester, ministre de la Culture, et de Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, a été signée aujourd'hui, au ministère de la Culture, par 18 représentants de grandes entreprises de médias (radios, télévisions, maisons de production et agences audiovisuelles) :

Yves Bigot (TV5 Monde), Pierre-Antoine Capton (Mediawan), Véronique Cayla (ARTE), Delphine Ernotte (France Télévisions), Mercedes Erra (Havas Worldwide), Hélène Etzi (Disney Channel EMEA & Disney TV France), Bibiane Godfroid (Newen), Laurent Guimier (Europe 1), Serge Laroye (OCS), Gilles Pélisson (Groupe TF1), Maxime Saada (Groupe Canal+), Maryam Salehi (NRJ group), Marie-Christine Saragosse (France Médias Monde), Nicolas de Tavernost (Groupe M6), Christophe Thoral (Lagardère Active), Laurent Vallet (INA), Sibyle Veil (Radio France), Alain Weill (NextRadioTV).

Franck Riester, ministre de la Culture, a réaffirmé l'engagement constant du ministère de la Culture dans ce domaine : « La télévision, la radio, et tous les médias, sont des ouvertures vers la culture. Ils ont un devoir d'exemplarité. Le ministère de la Culture est fortement engagé sur les questions de diversité, d'égalité, et de lutte contre toute forme

de discrimination et de harcèlement. Plus qu'un chantier, c'est un combat que nous devons mener pour notre société ».

La signature de la Charte a été suivie par la remise des Trophées annuels PFDM à cinq lauréates : Lisa Azuelos (prix de la fiction), Camille Bidermann-Roizen (prix femme inspirante), Laurence Bloch (prix femme des médias de l'année), Yasmina Jaafar (prix du féminisme populaire) et Claire Lajeunie (prix du documentaire), ont ainsi été saluées pour leur travail, leur parcours, et leur engagement en faveur de la valorisation de la place des femmes dans la société.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC